

Reçu en Préfecture le 03/10/22  
avec le numéro 056-215601212-20220929-  
12166-DE-1-1



**Objet de la délibération**

**Dénomination des voies - Validation  
du nom pour remplacer celui de  
l'avenue Lénine**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance Publique du  
29 septembre 2022**

La séance est ouverte à 18h05 sous la présidence de Monsieur le Maire assisté des membres du Conseil Municipal.

**Etaient présents :**

M. Fabrice LOHER, M. Armel TONNERRE, M. Alain LE BRUSQ, Mme Sophie PALANT-LE HEGARAT, M. Guy GASAN, Mme Maryvonne LE GREVES, M. Fabien AUDARD, Mme Lydie LE PABIC, M. Christian LE DU, Mme Laure DECHAVANNE, M. Bruno PARIS, Mme Morgane CHRISTIEN, M. Michel TOULMINET, M. Stéphane DANIEL, Mme Chantal LALLICAN, M. Michel LE LANN, Mme Brigitte POUCH, Mme Cindy POGAM, Mme Athéna MARTINAT, Mme Maria COLAS, M. Christian LE CALVE, M. Franck GEFFRAY, Mme Anita JAUME, M. Bruno JAOUEN, Mme Florence GOURLAY, Mme Delphine ALEXANDRE, M. Damien GIRARD, Mme Gaëlle LE STRADIC, M. Gael BRIAND, Mme Léa BONNEVILLE, M. Bruno BLANCHARD, M. Chafik HBILA, M. Denis LE MENTEC, M. Laurent TONNERRE, Mme Chrystelle LE RAY.

**Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :**

Mme Cécile BESNARD à M. Stéphane DANIEL  
M. Christophe GINET à Mme Chantal LALLICAN  
Mme Fanny GRALL à M. Christian LE CALVE  
M. Thierry CHARRIER à Mme Brigitte POUCH  
M. Freddie FOLLEZOU à M. Michel LE LANN  
Mme Audrey LEVIEIL à Mme Anita JAUME  
M. Pascal LIMON-DUPARCMEUR à M. Christian LE DU  
M. Edouard BOUIN à M. Damien GIRARD  
Mme Solène PERON à M. Bruno BLANCHARD

**Absent(s) excusé(s) :**

Mme Aurélie MARTORELL.

## DÉNOMINATION DES VOIES - VALIDATION DU NOM POUR REMPLACER CELUI DE L'AVENUE LÉNINE

### **I – LE REMPLACEMENT DU NOM DE L'AVENUE LÉNINE**

L'équipe municipale souhaite rebaptiser l'avenue Lénine, par le nom d'une femme.

Alors que plus de 50% de femmes représentent la population française, seulement 6% des rues françaises portent leur nom aujourd'hui.

Requalifier l'actuelle avenue Lénine pour remplacer son nom par celui d'une femme valorise une nouvelle fois celles dont le parcours personnel ou professionnel porte haut les couleurs de la France.

#### **1/ La situation de l'actuelle avenue Lénine**

L'avenue Lénine, adoptée par délibération du 15 mai 1970, est située à la lisière du quartier du bois du château. C'est un axe majeur, de presque 1 km, desservant plusieurs quartiers nord de la Ville et un axe rouge du plan du SDIS pour les véhicules de secours, pour parvenir à l'hôpital du Scorff. Environ 8 000 véhicules empruntent cette voie chaque jour.

Il est à noter qu'en plus de l'avenue Lénine, un square et un arrêt de bus portent le même nom.



#### **2/ Les actions municipales**

Les riverains de l'avenue Lénine (6 personnes et 5 adresses concernées, dont le garage automobiles-station-service, 3 avenue Lénine) ont été assurés de l'accompagnement des services de la mairie, pour accomplir les démarches administratives, liées à ce changement

La Ville sera amenée à notifier la délibération aux services administratifs et techniques par courrier, dont la CTRL, concernée par le changement du nom de l'abri bus.

#### **3/ La consultation citoyenne et ses résultats**

A l'instar d'une consultation citoyenne menée en 2020 pour baptiser l'allée Loïc Le Page, une nouvelle concertation citoyenne a été envisagée pour rebaptiser l'avenue Lénine.

L'équipe municipale a choisi d'associer le citoyen, en l'invitant à se concerter en ligne du 10 mai au 1<sup>er</sup> juin 2022.

Afin de guider le citoyen dans ses choix, 8 noms de femmes ont été proposés par la Ville :

- des femmes nationales entrées au Panthéon ex : *Joséphine BAKER*,
- des femmes bretonnes, qui ont marqué Lorient ex : *Fanny DE BEGON, Mme DE STOLZ*,
- des femmes musiciennes, ex : *Rita Strohl*,
- un choix, ouvert aux citoyens.

A l'issue de cette concertation, 364 participants ont placé les personnalités suivantes en tête :

N° 1 - Suzanne Noël :	159 voix
N° 2 - Joséphine Baker :	70 voix
N° 3 - Rita Strohl :	45 voix

Le nom de Simone Veil est aussi ressorti de la centaine de propositions de noms, déposés par les citoyens, dans le choix ouvert.

L'équipe municipale a souhaité lancer une deuxième consultation citoyenne pour départager les quatre noms, en invitant le citoyen à les classer par ordre de préférence.

1 220 personnes ont participé au vote définitif du deuxième tour, entre le **20 juin et le 20 juillet 2022**.

A l'issue du deuxième vote, **SIMONE VEIL** placée en tête des votes du public, obtient **418 voix** au premier classement, soient **34,26%** des voix.

Aussi, pour réaliser la plaque de rue et valoriser le parcours de Simone Veil, le texte suivant est proposé :

**Avenue Simone VEIL  
(1927-2017)  
Rescapée des camps nazis  
1<sup>ère</sup> Présidente du Parlement Européen**

En outre, le square Lénine actuel étant amené à être rebaptiser également, il est proposé de le dénommer **«Square de l'Europe»**.

La Ville est amenée à se prononcer sur les dénominations suivantes :

Pour remplacer l'Avenue Lénine :

✓ [Avenue Simone Veil](#).

Pour remplacer le Square Lénine :

✓ [Square de l'Europe](#).

## **II – VALIDATION DU MODELE DES PLAQUES DE RUES AVEC LES INDICATIONS EN FRANÇAIS ET EN BRETON**

La Ville est amenée à se prononcer sur la disposition des indications en français et en breton pour les prochaines plaques de rues.

Ces nouvelles plaques orneront les voies nouvelles et viendront remplacer les anciennes plaques détériorées des voies existantes.

Le format couramment utilisé sera 250 mm x 450 mm. Selon les recommandations de l'office public de la langue bretonne, consulté pour traduire la forme en breton, les indications en français et en breton sont identiques sur le support : police, taille des caractères et couleur. La présentation est en « T » : un trait horizontal entre les indications en français et en breton (**cf : annexe**).

La plaque est en aluminium, sur fond bleu, sans perçage. L'impression du lettrage est réalisée en blanc. Le blason 5 couleurs de Lorient orne la plaque.

La plaque sera posée sur mât ou sur mobilier existant.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**Vu** l'avis de la commission du 07 septembre 2022,

**ARTICLE 1 : APPROUVE** ces nouvelles dénominations.

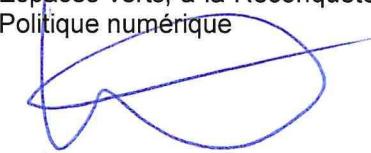
**ARTICLE 2 : APPROUVE** la disposition des nouvelles plaques de rues, en français et en breton.

**Délibération adoptée à la majorité par 35 pour, 2 contre, avec 7 abstentions.**

*Ont voté contre : Florence GOURLAY, Delphine ALEXANDRE*

*Se sont abstenus : Edouard BOUIN (pouvoir donné à Damien GIRARD), Bruno JAOUEN, Damien GIRARD, Gaëlle LE STRADIC, Gael BRIAND, Léa BONNEVILLE, Chafik HBILA*

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
Pour le Maire, l'Adjointe Déléguée, aux  
Mobilités, à la Voirie, à l'Espace public, aux  
Espaces verts, à la Reconquête végétale et à la  
Politique numérique



DECHAVANNE Laure

